

# COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

## ----- EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE -----

Séance du 25 mai 2007  
(convocation du 14 mai 2007)

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Cinq Mai Deux Mil Sept à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain ROUSSET, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

### ETAIENT PRESENTS :

M. ROUSSET Alain, M. JUPPE Alain, M. HOUEBERT Henri, M. BOBET Patrick, M. BRANA Pierre, M. BRON Jean-Charles, M. BROQUA Michel, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Alain, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DAVID Alain, Mme DESSERTINE Laurence, M. DUCHENE Michel, Mme FAYET Véronique, Mme EYSSAUTIER Odette, M. MARTIN Hugues, M. FELTESSE Vincent, M. FLORIAN Nicolas, M. GUICHARD Max, M. LABARDIN Michel, M. LAMAISON Serge, M. MERCIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, M. VALADE Jacques, M. BANAYAN Alexis, M. BANNEL Jean-Didier, M. BAUDRY Claude, M. BELIN Bernard, M. BELLOC Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, Mme BOURRAGUE Chantal, M. BREILLAT Jacques, Mme BRUNET Françoise, M. CANOVAS Bruno, Mme CARLE DE LA FAILLE Marie Claude, M. CARTI Michel, M. CASTEL Lucien, M. CASTEX Régis, Mme CAZALET Anne-Marie, M. CAZENAVE Charles, M. CHAZEAU Jean, Mme CONTE Marie-Josée, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANE Michel, Mme DARCHE Michelle, M. DAVID Jean-Louis, Mme DELAUNAY Michèle, M. DELAUX Stéphan, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, Mme DUBOURG-LAVROFF Sonia, M. DUCASSOU Dominique, Mme DUMONT Dominique, M. DUPRAT Christophe, M. DUTIL Silvère, Mme FAORO Michèle, M. FAYET Guy, M. FEUGAS Jean-Claude, M. GRANET Michel, M. GUICHOUX Jacques, M. HURMIC Pierre, Mme ISTE Michèle, M. JAULT Daniel, M. JOUVE Serge, M. JUNCA Bernard, Mme KEISER Anne-Marie, Mme LIMOUZIN Michèle, M. LOTHAIRE Pierre, M. MANGON Jacques, M. MANSENCAL Alain, M. MAURIN Vincent, M. MERCHERZ Jean, M. MILLET Thierry, M. MONCASSIN Alain, M. MOULINIER Maxime, M. NEUVILLE Michel, Mme NOEL Marie-Claude, M. PARACHOU Serge, Mme PARCELIER Muriel, M. PETIT Alain, M. POIGNONEC Michel, M. PONS Henri, Mme PUJO Colette, M. QUANCARD Joël, M. QUERON Robert, M. REBIERE André, M. RESPAUD Jacques, M. SARRAT Didier, M. SEGUREL Jean-Pierre, M. SIMON Patrick, M. TAVART Jean-Michel, Mme TOUTON Elisabeth.

### EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

Mme CARTRON Françoise à M.ROUSSET Alain (jusqu'à 10 h 30)  
M. FAVROUL Jean-Pierre à M. DUPRAT Christophe  
M. FREYGEFOND Ludovic à M. BRANA Pierre  
M. GELLE Thierry à M. CAZABONNE Alain  
M. LABISTE Bernard à M. DOUGADOS Daniel  
Mme. LACUEY Conchita à M. COUTURIER Jean-Louis  
M. SEUROT Bernard à M. NEUVILLE Michel  
M.SOUBIRAN Claude à M.BOBET Patrick (jusqu'à 10 h 15)  
M. ANZIANI Alain à M. BELIN Bernard  
Mme. BRACQ Mireille à Mme. DARCHE Michelle  
M. CANIVENC René à M. QUERON Robert  
M.CAZENAVE Charles à BELLOC Alain (jusqu'à 10 h 40)  
M. CORDOBA Aimé à M. GUICHARD Max  
Mme. DE FRANCOIS Béatrice à M. FELTESSE Vincent

M.DELAUX Stéphan à M.DAVID J.Louis (jusqu'à 10 h 10)  
Mme.DUBOURG-LAVROFF Sonia à M.DUCASSOU Dominique (jusqu'à 10 h 30)  
M. FERILLOT Michel à M. TAVART Jean-Michel  
M. GOURGUES Jean-Pierre à M. MERCIER Michel  
M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. GUICHOUX Jacques  
M. HERITIE Michel à M. HOUEBERT Henri  
M. HOURCQ Robert à M. BAUDRY Claude  
M.JAULT Daniel à M.RESPAUD Jacques (jusqu'à 10 h 40)  
Mme. JORDA-DEDIEU Carole à Mme. PUJO Colette  
M. MAMERE Noël à M. DANE Michel  
Mme. VIGNE Elisabeth à Mme. CAZALET Anne-Marie  
Mme. WALRYCK Anne à M. REBIERE André

**LA SEANCE EST OUVERTE**

**Bilan d'activité du service de l'Inspection Générale et de l'Audit du 1er  
septembre 2005 au 31 décembre 2006.**

Monsieur ROUSSET présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Au 1er janvier 2007, l'Inspection Générale et Audit comptait une équipe de 11 personnes.

Depuis cette date, un contrôleur de gestion ainsi qu'un auditeur interne ont été recrutés, le premier dans le cadre du remplacement d'une mutation interne, le second à l'occasion d'une création de poste dans le cadre du plan d'adaptation des effectifs 2007.

Sur la période qui s'étend du 1<sup>er</sup> septembre 2005 au 31 Décembre 2006, le service a fonctionné avec une moyenne de 10,2 agents (dont agents en congés maternité).

Le coût du service sur cette période a représenté 747 079 euros, en prenant en compte l'ensemble des salaires et charges du personnel affecté à l'Inspection Générale et Audit.

## **LES MISSIONS**

---

Conformément à la délibération n° 2005/0433 du 24 Juin 2005, les objectifs de la mission de l'inspection générale et de l'audit sont :

- le contrôle, l'audit, le conseil en matière d'organisation des services, des organismes rattachés, des bénéficiaires des fonds alloués par la CUB,
- la vérification des procédures, du respect des réglementations et du bon usage de l'argent public.

Ces objectifs ont été mis en œuvre par l'Inspection Générale et Audit, sur l'année écoulée, au travers de quatre grands types de missions :

- l'audit interne
- le contrôle externe
- l'inspection
- la fonction de conseil auprès du Président

## BILAN D'ACTIVITE

---

Afin d'apporter toute transparence sur ses méthodes de travail, l'I.G.A a rédigé une Charte de l'Inspection Générale et de l'Audit, qui a été validée par le Bureau de la CUB le 6 Avril 2006.

Celle-ci fait état des droits mais aussi des devoirs des membres de l'IGA dans le cadre de l'exercice de leurs missions. En matière de transparence, la charte précise que « Chaque année, l'inspecteur général des services rend compte des missions de son service devant le Bureau et le Conseil de Communauté. Le rapport d'activité remis aux élus fait ressortir les coûts du service rapportés aux différentes missions ainsi que les résultats obtenus pour le compte de la CUB. »

### ◆ L'activité du centre audit interne

Depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2005, le centre audit interne a connu le renforcement de ses effectifs par le recrutement d'un auditeur interne à titre temporaire pour une durée de 6 mois du 1<sup>er</sup> octobre 2005 au 31 mars 2006, puis par la création d'un poste d'auditeur interne à partir du 1<sup>er</sup> avril 2006. Le centre audit interne a donc été composé de deux membres à temps plein entre le 1<sup>er</sup> avril et le 31 décembre 2006.

La création d'un deuxième poste d'auditeur interne a été autorisée par la délibération n°2006/0912 du 22 décembre 2006, afin de participer à la sécurisation des opérations d'aménagement. La procédure a abouti au recrutement, par voie interne, d'un attaché territorial, qui prendra ses fonctions en mars 2007.

La répartition de l'activité du centre audit interne entre le 1<sup>er</sup> septembre 2005 et le 31 Décembre 2006 s'est effectuée comme suit :



- Missions d'audit interne
- ▨ Autres missions
- Méthodologie d'audit - organisation et gestion du centre
- ▤ Formation- Concours - Colloques et groupes de travail

⇒ Les missions d'audit interne, qui sont le cœur de métier du centre, ont représenté 387 jours de travail, soit plus de 72 % de l'activité. La liste des missions traitées est la suivante :

➤ **Audits terminés après le 01/09/2005**

- Audit du patrimoine communautaire assuré
- Audit de l'opération d'aménagement du quartier du Lac

➤ **Audits réalisés sur cette période**

- Contrôle partenarial de la Paye
- Audit des recommandations de la Chambre régionale des Comptes en 2004
- Audit de l'A'urba
- Audit du réseau des correspondants juridiques
- Audit de la mise en œuvre des recommandations de l'audit relatif à la TLE
- Audit des recommandations de la Chambre Régionale des Comptes en 2005
- Audit de la régie des restaurants du personnel de la CUB

➤ **Audits en cours de réalisation**

- Audit de la communication des documents au public
- Audit de la mise en œuvre des recommandations de l'audit relatif au patrimoine communautaire assuré
- Cartographie des risques

⇒ En ce qui concerne le bloc « autres missions », il s'agit de la participation des membres du centre audit interne à d'autres dossiers de l'IGA : il est possible de citer le dossier de l'Eau, le projet de règlement de la Commission d'appel d'offres, la participation au projet de formation finances en interne, ou encore la participation au dossier de construction d'un immeuble communautaire rue Jean Fleuret, par la réalisation d'une expertise financière et fiscale.

⇒ En ce qui concerne le bloc « méthodologie d'audit – organisation et gestion du centre » : il s'agit, d'une part, de participer à une veille méthodologique constante en ce qui concerne la méthodologie d'audit (rédaction de guides d'audit, évaluation des missions) et, d'autre part, de tenir compte des réunions de centre, des temps de recrutement, d'évaluation, et des tâches de gestion d'un centre.

⇒ En ce qui concerne le bloc « formations », il s'agit tout d'abord des formations, qu'elles soient suivies par les membres du Centre Audit Interne ou dispensées par eux, à l'intérieur ou à l'extérieur de la CUB. A ce poste s'ajoute ensuite les participations aux groupes de travail de l'IFACI sur la cartographie des risques, ayant débouché sur la rédaction d'un ouvrage, et enfin les temps de préparation et de concours d'attaché territorial, d'administrateur territorial et de l'ENA.

⇒ En terme de coût, les coûts du personnel (salaires et charges) affectés au Centre audit interne et transmis par la Direction des Ressources Humaines ont représenté sur cette période **116 380 euros**.

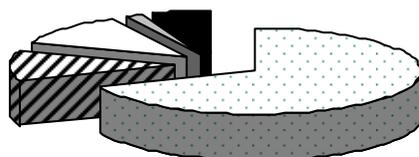
Ces coûts, ramenés au nombre de jours ouvrables de la période concernée (650), permettent de calculer un coût de revient moyen par jour ouvrable autour de **179 euros**, et un coût de revient moyen par jour d'audit à **301 euros**.

Le résultat de ce calcul de coût, même s'il n'intègre pas un pourcentage de frais généraux liés au fonctionnement de la Communauté, démontre l'intérêt de disposer d'une fonction d'audit en interne, en comparaison des coûts des cabinets externes, qui facturent leurs prestations entre 800 et 1200 euros HT en moyenne pour une journée.

En conclusion, le centre audit interne a axé ses missions sur la sécurisation de l'activité communautaire, aussi bien d'un point de vue juridique et organisationnel que financier. A cet effet, les audits internes menés sur cette période ont participé à la sécurisation des recettes communautaires, initiée par la DIRAP et la Direction du Pôle Finances, pour 2,2 Millions d'euros dans le cadre de l'audit relatif à la TLE et pour 2,6 millions d'euros dans le cadre de l'audit de l'opération d'aménagement du quartier du lac.

### ◆ L'activité du centre contrôle de gestion

L'activité du centre contrôle de gestion s'exprime essentiellement à travers le suivi et le contrôle des satellites communautaires, et principalement des délégations de service public (826 jours cumulés), comme le démontre la répartition du temps passé par les membres du centre contrôle de gestion.



Le coût moyen pour la période concernée, consacré par le centre contrôle de gestion sur le suivi des Délégations de Service Public peut être valorisé autour de **255 505 euros**.

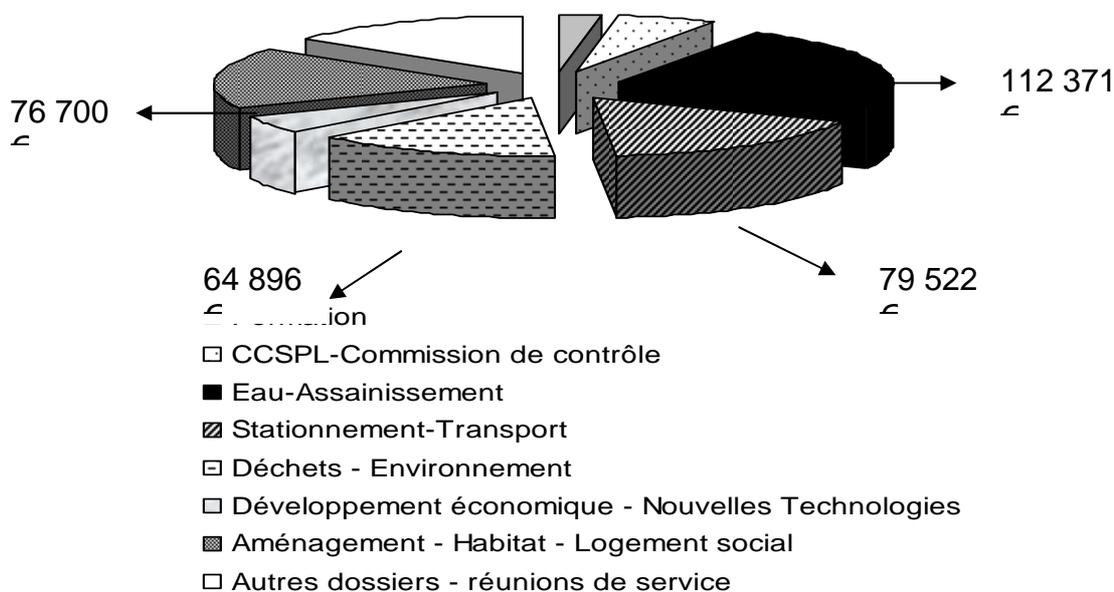
Il est aussi rappelé en introduction que le centre contrôle de gestion a en charge l'organisation de la Commission Consultative des Services Publics Locaux (C.C.S.P.L) et la Commission de Contrôle. Depuis le 1<sup>er</sup> Septembre 2005, trois C.C.S.P.L plénières ont été organisées, le 28 Novembre 2005, le 14 Juin 2006 et le 16 novembre 2006 pour la création de la régie eaux industrielles, ainsi que trois Commissions de Contrôle, le 27 Mars 2006, le 22 mai 2006 et le 12 décembre 2006. Les contrôleurs de gestion ont aussi participé aux deux commissions « ad hoc » pour les avenants des contrats eau(11/12/2006) et stationnement(14/12/2006).

### **Travaux réalisés**

En ce qui concerne le cœur de métier du centre contrôle de gestion, les travaux réalisés se retrouvent sous la forme d'études, d'analyses financières, d'audits comptables ou encore de participation à des projets de création et de renégociation de contrats de délégations de services publics. Certains de ces dossiers sont encore en cours à l'heure actuelle.

Le coût du centre contrôle de gestion pour la période concernée ressort à **469 305 euros**, d'après les informations fournies par la Direction des Ressources Humaines.

L'activité du centre peut être décrite par grands domaines d'activité de la CUB.



*Nb : les coûts correspondent aux salaires et charges*

### ➤ **Domaine Stationnement - Transports**

**En ce qui concerne le contrat de délégation de services publics des transports en commun urbain**, l'analyse du contrat de DSP CONNEX BORDEAUX et des comptes de la société portant sur la période 2001 à 2004 a permis d'obtenir :

- Une négociation sur le calcul du partage des gains de productivité pour la période 2001/2003 aboutissant à un reversement de la part du délégataire de 44 K€.
- Une modification de l'annexe 15 « partage des gains de productivité » incluant les reprises de provisions jusqu'alors ignorées et pouvant à l'avenir avoir une incidence non négligeable sur le calcul des gains de productivité.
- La passation d'un nouvel avenant dans lequel la Connex Bordeaux s'est engagée :
  - sur des objectifs de recettes sur les 3 prochaines années (2006 à 2008) en progression de 750 K€ pour chaque année (soit un effort financier de 2 250 K€)
  - sur le reversement éventuel 3 ans après la fin du contrat des provisions pour risques et charges non utilisées faisant jouer le calcul des gains de productivité.
  - sur une réduction de 50% des pénalités pour non livraison des bus

Dans le cadre de ce travail d'analyse des comptes, plusieurs points importants ont été étudiés comme, par exemple, la masse salariale et les contrats groupe.

**En ce qui concerne la Délégation de Service Public accordée à BP 3000**, un travail d'expertise financière a été mené, en commençant par la saisie du plan d'affaires initial sur tableur dans l'objectif d'apprécier la rentabilité prévisionnelle de ce contrat et d'évaluer cette dernière pour l'avenant n°1. Par la suite, un travail de vérification et d'analyse des différentes orientations retenues dans le cadre des différentes négociations a été conduit, dans l'objectif d'élaborer le projet d'avenant. L'avenant n° 1, adopté lors du Conseil de Communauté du 22 décembre 2006, a permis de solutionner un recours devant le tribunal administratif de la part de notre délégataire, d'intégrer le 7 ème niveau dans la concession et d'acter des modifications tarifaires cohérentes avec le plan de déplacement urbain. Enfin, un travail de commissariat aux comptes est en cours pour cette structure, dans la perspective d'une présentation lors de la prochaine commission de contrôle.

**En matière de suivi du contrat de concession parking Camille Jullian**, une analyse financière du contrat de DSP CENTRAL PARCS et des comptes de la société a été réalisée sur 15 ans. Cette analyse a été présentée le 12 décembre 2006 en commission de contrôle et fait état de la situation délicate et des risques que pourrait avoir la CUB pour récupérer son prêt fait à cette structure d'autant plus qu'aucune garantie n'aurait été prise auprès du groupe.

**Dans le domaine du contrat de délégation de services publics des transports de personnes à mobilité réduite**, une analyse des comptes et de la situation financière du contrat de DSP TPMR MOBIBUS a été conduite sur la période 2004/2005. Les résultats ont présentés lors de la commission de contrôle du 22 Mai 2006.

Le contrôle de gestion a également effectué un suivi régulier de la **SEM GERTRUDE**, en participant à la vie sociale de la SEM et en rédigeant le rapport annuel des administrateurs.

**Enfin, le contrôle de gestion est intervenu en suivi de Parcub**, outre une analyse, des comptes, effectuée dans le cadre d'une présentation en CCSPL, un travail d'analyse des propositions de Parcub sur le projet Saint Jean dans l'objectif de sa négociation avec la SNCF a été mené.

#### ➤ **Domaine Eau – Assainissement**

**En ce qui concerne le suivi des DSP de l'eau et de l'assainissement**, un travail de reconstitution de la comptabilité de la Lyonnaise des Eaux France a été mené. Il a conduit à une analyse des comptes ainsi qu'à la réalisation d'une analyse financière permettant de confirmer les marges de manœuvre de ce contrat, identifiées par l'audit de Finances Consult. Dans cette optique, plusieurs contrôles sur place ont été effectués, pour récupérer l'information permettant d'améliorer la lisibilité de l'équilibre du contrat.

A partir des informations collectées, plusieurs études ont été réalisées :

- Etablissement de la correspondance entre les CRF et la comptabilité réelle, établissement des bilans.
- Travaux sur le Besoin en Fond de Roulement, convergence des méthodes normatives et comptables confirmant la faiblesse du BFR établie par l'audit.
- Mise en place d'un outil d'analyse des propositions de négociation de LEF.
- Notes d'analyse et d'organisation destinées à éclairer la négociation.
- Travail préparatoire à des simulations d'un retour en régie pour les deux contrats.

L'ensemble de ces travaux a contribué à la démarche de révision quinquennale du contrat de l'eau, qui a abouti à la signature d'un nouvel avenant proposé au conseil communautaire le 22 décembre 2006. L'avenant issu du travail de la révision quinquennale a été basé sur trois axes :

- Améliorer la transparence entre la CUB et son concessionnaire mais aussi avec les usagers du service de l'eau,
- S'assurer du juste prix de l'eau,
- Gérer durablement la ressource en eau tout en améliorant la qualité de l'eau distribuée.

L'avenant acte l'augmentation des engagements financiers du délégataire pour un montant de 233.7 millions d'euros réparti de la façon suivante :

- Accroissement du niveau d'investissement : 156 millions d'euros,
- Augmentation des dépenses d'exploitation : 42 millions d'euros,
- Baisse du prix sur la tranche 1 de consommation : 22.3 millions d'euros,
- Remise gratuite des compteurs et du système de télé relevé en fin de contrat : 13.4 millions d'euros.

L'équipe du contrôle de gestion a aussi participé au groupe de travail sur les immobilisations de l'assainissement, en présence de la DOEA et de représentants de la Lyonnaise des Eaux France.

**Dans le domaine de l'Eau industrielle**, une analyse des documents produits par la DOEA a été menée, dans l'objectif d'un futur avenant.

#### ➤ **Domaine Environnement – Déchets**

**En ce qui concerne la DSP confiée à Astria dans le domaine du Tri et de l'incinération**, le centre contrôle de gestion a participé à la rédaction des mémoires du contentieux sur le prix du tri, déposés le 25 avril et le 6 octobre 2006 au tribunal administratif. En parallèle, le Contrôle de gestion prépare les données nécessaires à d'éventuelles négociations à l'amiable du prix du tri et de l'incinération.

Concernant l'incinération, dans le cadre de la négociation, des travaux d'analyse sur les comptes d'exploitation prévisionnels ont été réalisés et des échanges avec la DOE se poursuivent. Un audit des prix du tri et de l'incinération ainsi que du respect du contrat sur cet aspect a été réalisé en juin 2006, au siège d'Astria. Le travail réalisé a été présenté en commission de contrôle du 16 décembre 2006 et a permis de donner des informations sur le contentieux du tri mais aussi sur la négociation du prix de l'incinération.

**En ce qui concerne le projet de DSP pour les déchets verts**, la fin du marché d'entreprise et de travaux publics BTPS est programmée au 6 mai 2007. A l'état de projet, le dispositif du montage de la DSP est en cours. Un audit des comptes de BTPS est prévu ; il s'inscrira dans le cadre du projet en cours.

**Dans le cadre du suivi du Réseau de Chaleur**, le centre contrôle de gestion participe, depuis la fin du mois de juin 2006, à la réflexion sur le devenir du Complexe Thermique des Hauts de Garonne, dont l'échéance du projet est fixée au 31/12/2008.

Par ailleurs, il a rendu un avis sur l'application de la convention passée avec la clinique des 4 pavillons et l'avenant N°3 dans le cadre du raccordement d'un abonné au réseau de chaleur. Actuellement, le centre contrôle de gestion a répondu aussi à un avis, demandé par la DDDEU, sur la rédaction de l'avenant N°4 et plus particulièrement sur l'impact de la TVA sur la surtaxe.

Enfin, le contrôle de gestion a participé à la vie sociale de la SEM SO.CO.GEST et rédigé le rapport des administrateurs, qui a été présenté au conseil du 22 Décembre 2006.

### ➤ **Domaine Aménagement – Logement social**

En 2006, 3 organismes ont fait l'objet d'un contrôle plus particulier du centre contrôle de gestion dans le domaine de l'aménagement : l'agence d'urbanisme et les sociétés d'économie mixte Bordeaux Métropole Aménagement et Gironde Développement dans lesquelles la communauté est actionnaire.

**Concernant l'agence d'urbanisme**, celle-ci a fait l'objet d'un audit en 2006, conjointement avec le centre audit interne.

**Concernant BMA**, le centre contrôle de gestion a participé à la vie sociale de la SEM, a effectué une analyse financière ainsi que la rédaction du rapport des administrateurs au conseil communautaire. De plus, une étude de la trésorerie de cette société et un point sur les conventions de concessions et de mandats ont été réalisés.

**Concernant Gironde Développement**, le centre contrôle de gestion a participé à toutes les réunions du conseil d'administration et aux assemblées générales, a effectué une analyse financière et a rédigé le rapport des administrateurs au conseil communautaire.

Depuis l'entrée des collectivités dans la gouvernance des Sa d'HLM, de la prise de délégation des aides à la pierre par la communauté, les enjeux face à nos partenaires que sont les bailleurs sociaux se sont développés. Le montant garanti des prêts dans le secteur du logement social ne cesse de s'accroître avec au 1<sup>er</sup> janvier, 1,2 milliards d'euros de dette garantie, dont 98% à l'intention des organismes HLM suivants : Aquitanis, Domofrance, Habitation Economique, Coligny, Maison Girondine, Atlantique, Clairtienne et Le Foyer de la Gironde. C'est pourquoi, l'IGA a mis en place un dispositif de suivi et de contrôle sur ces partenaires, dispositif encore en cours d'élaboration avec le service Habitat dans le cadre des nouveaux enjeux (loi ENL, Opérations de Renouvellement Urbain).

En 2006, les activités sur ce secteur ont consisté à définir une nouvelle approche par le biais d'études d'ensemble : implication des collectivités, relations entre Sa d'HLM, rôle des organismes de contrôle existants ( CGLLS, CDC, MILOS, ...), à constituer une bibliothèque sur le suivi de la vie sociale des organismes, à élaborer une grille d'analyse financière commune aux 8 bailleurs sociaux, et à entreprendre des analyses sur les plans stratégiques de patrimoine, sur le réaménagement de la dette chez les bailleurs, ainsi que sur les coûts de gestion.

Ces travaux ont abouti à une analyse de la situation financière (1<sup>er</sup> volet) des 8 organismes sur les 3 derniers exercices et vont permettre de juger de leurs capacités financières au vu des aides accordées par notre établissement.

Aquitanis, en tant qu'office public communautaire a fait l'objet d'un suivi plus attentif (participation au conseil d'administration et assemblées générales).

En parallèle, l'IGA a été saisie ponctuellement sur l'instruction des dossiers de garanties concernant Atlantique et la SEAM Construction Immobilière de Bègles, pour un montant de dette à garantir de près de 30 Millions d'euros.

### ➤ **Domaine Développement économique – Nouvelles technologies**

**En ce qui concerne la DSP Haut débit**, le centre contrôle de gestion a participé au groupe de travail sur la mise en place de cette activité et notamment l'élaboration d'un budget annexe. Depuis, il poursuit sa participation et son contrôle des différents documents contractuels, statuts de la société dédiée INOLIA et du projet d'acquisition des réseaux.

Enfin, le contrôle de gestion a participé à la vie sociale de la SEM **Route des Lasers** et a produit une analyse de l'augmentation de capital et a rédigé le rapport des administrateurs présenté en séance du conseil communautaire du 22 décembre 2006.

## **Conclusion**

L'activité du centre contrôle de gestion, axée principalement sur le suivi et le contrôle des Délégations de Service Public, a permis la recherche et l'application d'une méthode d'analyse des dossiers de délégation unifiée, basée sur l'analyse de l'équilibre économique du contrat. Cette méthode s'appuie sur les principes de vérification du commissariat aux comptes et ceux de l'analyse financière. Il s'agit de généraliser l'application des calculs de valeur actuelle nette, de taux de rentabilité interne.

La méthode mise en place permet d'apprécier au mieux les conditions dans lesquelles le délégataire exploite et permet que le délégant puisse contrôler réellement les conditions financières dans lesquelles sont faites les prestations. L'objectif étant de tenter d'obtenir un meilleur équilibre du contrat si ce dernier s'avère trop défavorable pour l'une des parties.

Ce travail permet enfin d'établir un travail de fonds pour la Commission de contrôle, et essaye d'anticiper les différents risques pour la Collectivité, de préparer les révisions ou les renouvellements de contrat. Dans ce dernier cas il s'agit aussi de travailler à une meilleure connaissance du patrimoine communautaire et de sa valeur.

## **◆ Les missions d'inspection et de conseil auprès du Président**

Conformément à la Charte de l'inspection générale et de l'audit, validée à l'unanimité lors du Bureau communautaire du 6 Avril 2006, le rapport d'activité annuel de l'IGA ne porte ni sur les conclusions des missions d'inspection, ni sur la fonction de conseil auprès du Président.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées communication.  
Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 25 mai 2007,

Pour expédition conforme,  
par délégation,  
le Vice -Président,

**REÇU EN PRÉFECTURE LE  
19 JUIN 2007**

**PUBLIÉ LE : 19 JUIN 2007**

M. ALAIN ROUSSET